

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné, par la soussignée, secrétaire-trésorière / directrice générale de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil qui se déroulera le 9 mars 2020 à 20h00 à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

1861 rue Benoit (lot 3 442 618)

Objet de la demande 2020-0005:

La présente demande vise l'obtention d'une dérogation mineure afin de régulariser la marge latérale gauche de la résidence qui est implantée à 0.57 mètre de la ligne latérale de lot alors que le règlement de zonage n° 377, tel qu'amendé subséquentement, exige une marge latérale minimale de 2 mètres.

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant le conseil municipal concernant cette demande au lieu et heure indiqués ci-haut.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce 20 février 2020.


France Landry
Secrétaire-trésorière / directrice générale